



Licence Générale Gestion Parcours Gestion des Ressources Humaines (L3)

[LIEN FRANCE COMPÉTENCES](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35924/)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35924/>

UFA BAUDIMONT - ARRAS

• PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS Pour préparer la L3

Être titulaire d'un Bac + 2 dans les métiers de la comptabilité et gestion / l'administration / les carrières juridiques / assistant manager ou Bac + 2 industriels

Conditions d'accès : EAR001 uniquement pour les candidats non issus d'un parcours en économie gestion.

Pour un accès direct : ☑soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS

☑soit être titulaire d'un bac + 2 ou d'un titre de niveau 5 enregistré au RNCP

☑soit justifier d'une autre formation Bac + 2 (dépôt d'une demande VES)

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

Autre possibilité : nous contacter

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Former à la maîtrise des enjeux de la gestion des Ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques de processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel

Avoir une vision transversale de tous les sujets RH de l'entreprise

Domaines de compétences visés :

Gestion sociale de l'entreprise

Gestion des politiques de RH

Gestion des outils et méthodes de la fonction RH

Gestion administrative du personnel

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

La licence GRH est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle et à prendre en charge les tâches précises relevant de diverses fonction RH.

Types d'emplois accessibles : Assistant de gestion du personnel, technicien de gestion du personnel, responsable administratif et de gestion, attaché de service juridique ou ressources humaines, chargé d'études ou de mission en ressources humaines, en droit, rédacteur juridique sécurité social, conseil dans un organisme de protection sociale

CODE RNCP

35924

CERTIFICATEUR

CONSERVATOIRE
NATIONAL DES ARTS
ET METIERS

DATE DE
PUBLICATION DE LA
FICHE

24/09/2021

DATE D'ÉCHÉANCE
DE
L'ENREGISTREMENT

31/08/2026



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie – pratique – mise en situation professionnelle

Intervention de professionnels

Cas pratique – mise en situation – exposés – projets – Formation distancielle

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Valider toutes les EU, avoir une expérience conséquente en RH et produire un rapport d'expériences professionnelles de qualité suivant la méthodologie en vigueur.

La formation est divisée en 2 blocs : les unités d'enseignements et la pratique professionnelle.

Validation des enseignements délivrés : la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement et d'activité constitutive du parcours visé, Le contrôle des connaissances et des compétences dans les UE est réalisé, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux.

Validation de l'expérience professionnelle : elle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours de licence choisi.

Validation totale ou partielle des modules

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 15

• DURÉE DE LA FORMATION

520 heures de formation en centre : 2 jours en centre de formation et 3 jours préparation de la L3 : 3e année en cycle de 12 mois

• PROGRAMME

UAM103 Expérience professionnelle et rapport d'activité

FPG001 Initiation au management et gestion des ressources humaines

FPG003 Projet professionnel : auto orientation pédagogique

FGP104 gestion de la paie

FGP114 Outils RH

FGP109 GRH dialogue social et transformations des organisations

DRS101 Droits du travail : relations individuelles

DRS102 Droit du travail relations collectives

FAD119 Montage juridique et financiers des dispositifs de formation

ANG300 – UA2B12 Anglais Professionnel

FPG119 Data RH

FPG105 Technologie de l'information et de la communication et GRH

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 6557 € 00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Entreprise de secteur privé

Associations

Organisations professionnelles

Cabinet de Conseil

Organisme de sécurité sociales

Organisme de protection sociale

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

2024

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études
100,00%	5,00%	64,00%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux d'insertion professionnelle en lien	
36,00%	80,00%	

* NC Non Concerné
* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action

• VALEUR AJOUTÉE:

Semaine professionnelle

Projets pédagogiques

Partenariat avec le CNAM

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573

62008 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN RELATION
SERVICE DÉVELOPPEMENT

DU CFA :

Katia SAUS

SERVICE DÉVELOPPEMENT

UFA BAUDIMONT

Ségolène MASSEUS